



## LES COLLECTIVITES FACE A L'AMIANTE



L'ACHETEUR PUBLIC



DONNEUR D'ORDRE



EMPLOYEUR





# L'ACHETEUR PUBLIC

Gestionnaire de Parc Immobilier



Achat

Vente

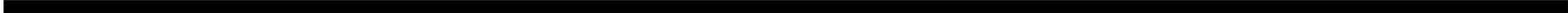
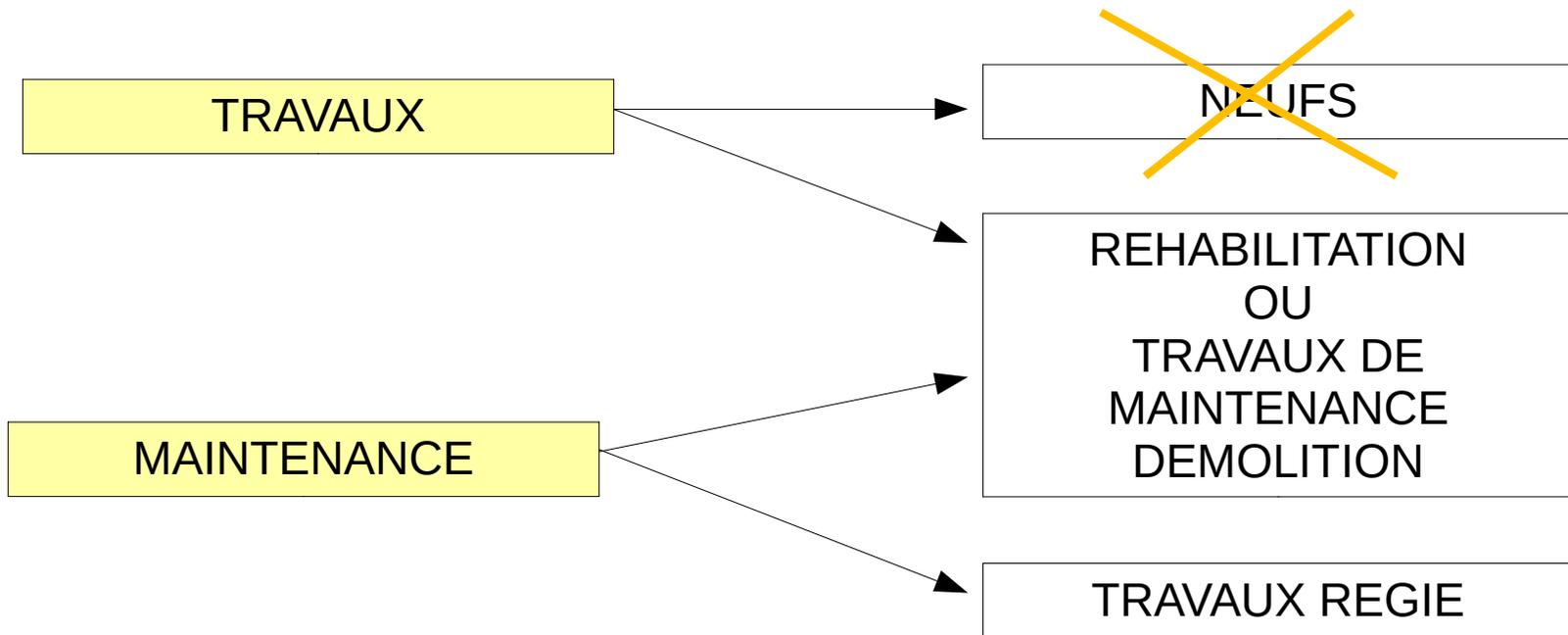
Location

Démolition





## LE DONNEUR D'ORDRE





# LE DONNEUR D'ORDRE



REHABILITATION  
OU  
TRAVAUX DE  
MAINTENANCE  
DEMOLITION

DIAGNOSTIC AVANT  
TRAVAUX OU  
DEMOLITION

SS3

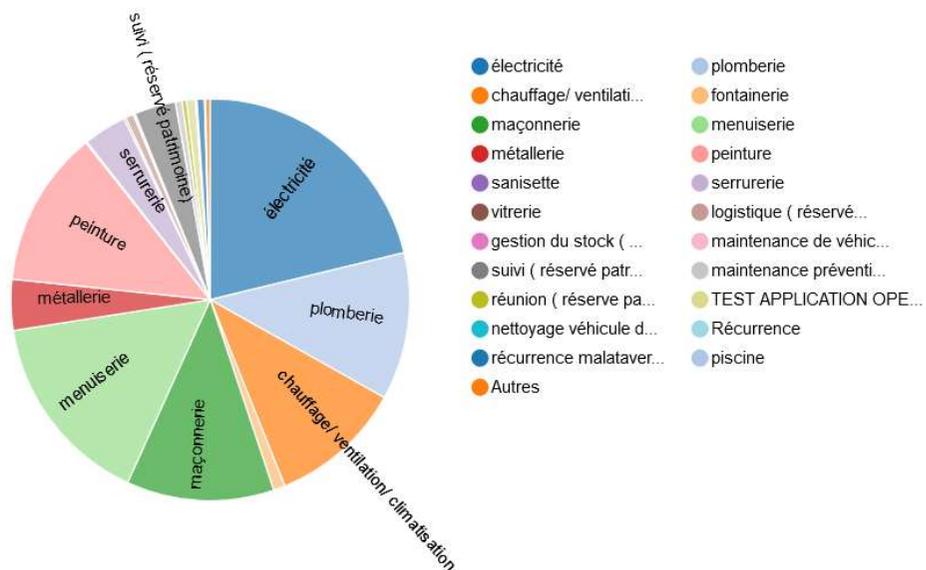
SS4





# LE DONNEUR D'ORDRE

TRAVAUX REGIE



Mise en place d'une  
procédure qualité :  
« Travaux de  
réparation en  
présence d'amiante »



## LE DONNEUR D'ORDRE

TRAVAUX REGIE



**LA 1ere et LA MEILLEURE PROTECTION  
C'EST DE CONTOURNER LE RISQUE !**

**DEFINITION D'INTERVENTIONS TYPES :**

- plinthes
  - dalles de sol
  - faiences
  - plaques de toiture
  - percements
- Etc....**
-



# LE DONNEUR D'ORDRE

TRAVAUX REGIE

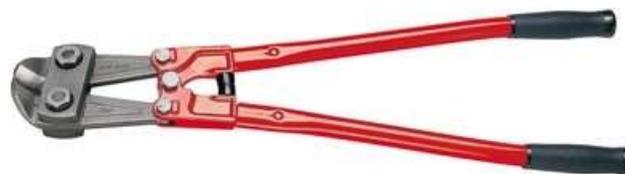




# LE DONNEUR D'ORDRE



TRAVAUX REGIE

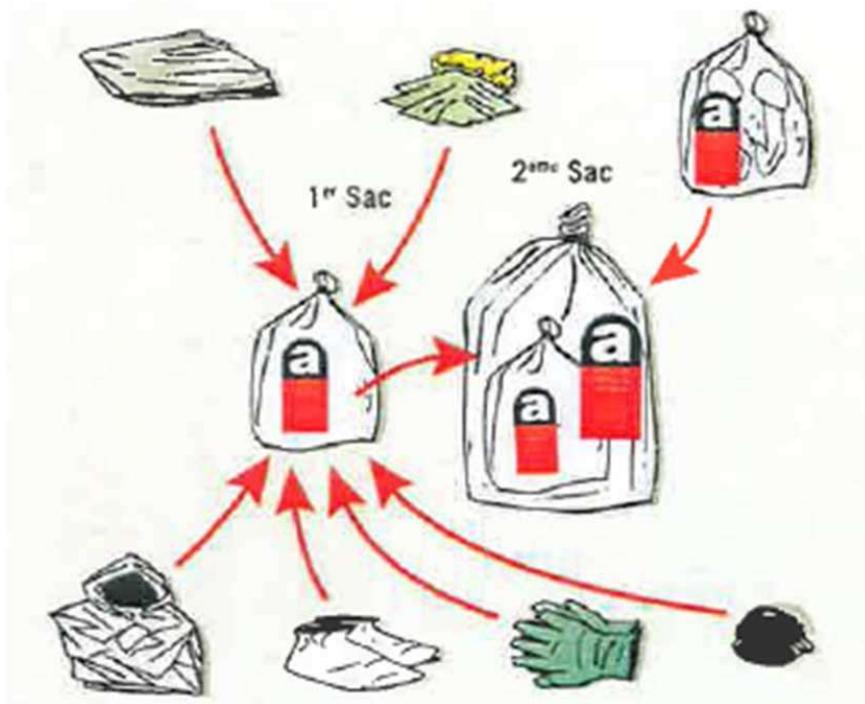




# L'ACHETEUR PUBLIC ET L'EMPLOYEUR



## LA GESTION DES DECHETS

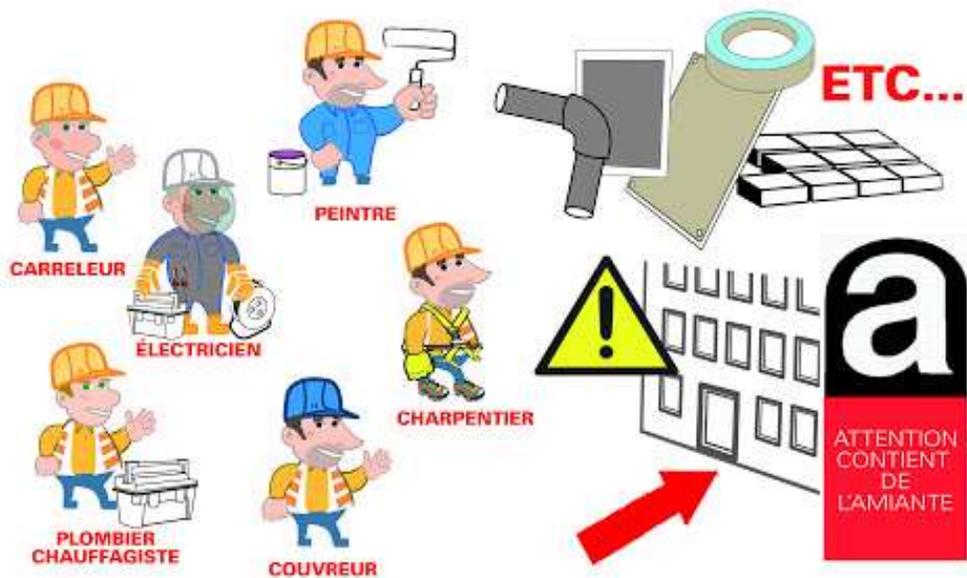




# L'ACHETEUR PUBLIC ET L'EMPLOYEUR



## LA FORMATION ET L'INFORMATION



Critère de marché pour l'acheteur public / exigence pour l'employeur



# L'EMPLOYEUR

## LE SUIVI MEDICAL



**LISTE DES TRAVAILLEURS EXPOSES AUX PRODUITS DANGEREUX ET A L'AMIANTE**

Entreprise : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_ Effectif de l'entreprise : \_\_\_\_\_ Date de la fiche : \_\_\_\_\_

> Cette fiche vise à définir quels sont les travailleurs exposés aux produits dangereux et à l'amiante. Une copie est adressée au médecin du travail. Cette liste doit être tenue à jour et peut vous être demandée par la DIRECCTE ou le CARSAT en cas de contrôle.

Nom Patron	Poste occupé	Exposition à des produits dangereux (préciser lesquels et lors de quelles tâches)	Durée	Degré	Exposition à de l'amiante (préciser lors de quelles tâches)	Durée	Degré

Aide à la réflexion  
Produits dangereux : agents chimiques dangereux (gaz, liquides, poussières, vapeurs, fumées, aérosols, brulures, coups, etc.), agents physiques (bruit, vibration, chaleur, froid, etc.), agents biologiques (virus, bactéries, champignons, etc.), agents psychosociaux (stress, harcèlement, etc.).  
Durée : exprimée en heures/jour (soit, selon la nature de l'exposition, en heures/année, jours/année, etc.).  
Degré : niveau d'exposition issu des contrôles ou des moyennes calculées pour ce type d'activité (très faible - faible - moyenne - importante).

**Table des travailleurs exposés** Page 1 sur 1



# L'ACHETEUR PUBLIC

MISE A JOUR DES  
DIAGNOSTICS





# L'ACHETEUR PUBLIC

## Ses devoirs et obligations



- > Nécessité de respecter la réglementation
- > Nécessité de respecter un budget
- > Nécessité de respecter des délais
- > Nécessité de protéger les occupants
- > Nécessité de protéger ses travailleurs

ALES AGGLOMERATION

1300 bâtiments , 2000 employés, 73 communes, 50 agents en régie

---



# ANNEXES





# L'EMPLOYEUR



## LE SAS DE DESINFECTION

